



LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

La direction du service national (DSN), au travers de ses missions, telle la mise en œuvre de la Journée défense et citoyenneté (JDC), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au renforcement du lien Armée-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur des jeunes.

La formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté repose, depuis la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, sur un Parcours de citoyenneté. Ce dernier comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement l'Éducation nationale, les mairies et la Défense :

- **L'enseignement de défense**
- **Le recensement**
- **La Journée défense et citoyenneté (JDC)**

L'enseignement de défense

Cet enseignement obligatoire s'inscrit dans les programmes des établissements scolaires du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun de connaissances que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

Le recensement

Acte volontaire dès l'âge de 16 ans, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence. Les listes de recensement facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont ensuite transmises au centre du service national de rattachement, Besançon pour la région Franche-Comté, qui établit les convocations pour la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription aux examens placés sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, etc.).

Entre 18 et 25 ans, le certificat de participation à la JDC est exigé pour s'inscrire aux examens, concours et permis de conduire.

La Journée défense et citoyenneté (JDC)

- **Favoriser la compréhension des enjeux de Défense.**

La JDC a pour vocation première de favoriser la compréhension par les jeunes citoyens des enjeux de défense et de sécurité, mais également de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées.

Elle est une occasion unique de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (760 000/an dont 15 000 en Franche-Comté) avec son Armée.

Menée en collaboration avec les armées et la gendarmerie, elle permet de mieux faire comprendre la vocation et l'engagement des militaires au service de leurs concitoyens.



La Journée défense et citoyenneté (JDC)

- **Préparer les jeunes à devenir des citoyens engagés**

Par son caractère universel, la JDC rappelle à chaque jeune Français ses devoirs et responsabilités dans la société, et le prépare à devenir un citoyen engagé.

Cette journée est l'occasion d'aborder les différentes obligations et formes de solidarité qui existent (exemples : dons du sang, don d'organes, initiation aux gestes de premier secours).

- **Détecter et orienter les jeunes en difficulté**

En liaison avec l'Education nationale, les missions locales et les dispositifs d'insertion, la JDC est l'outil national de détection des jeunes en difficulté. En 2013, 9,6% des jeunes Français (métropole et DOM confondus) et 11,2 % des jeunes Francs-Comtois ont été identifiés en difficulté de lecture.

Les tests de maîtrise de la langue française dits « tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française », réalisés au cours de la JDC, sont conçus par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Education nationale.

Au cours de la JDC, les jeunes détectés sont reçus en entretien individuel par le personnel du centre du service national de Besançon (CSN), qui les informe et les oriente vers les différentes structures d'insertion existantes. Parallèlement à ce dispositif, le CSN transmet leurs coordonnées aux organismes pouvant leur apporter une aide (Ecole de la 2^{ème} chance, missions locales, plates-formes de décrochage, établissement public d'insertion de la défense (EPIDE), inspections académiques, sections d'apprentissage, etc).

- **Informers les jeunes sur les différents engagements au service de la défense**

La JDC a un impact important sur l'engagement au profit des armées. Plus d'un tiers des jeunes convoqués déclare avoir eu envie, à la suite de cette journée, de prendre contact avec les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA).

En effet, au cours de la journée, les métiers de la Défense, ainsi que les différents engagements auxquels ils peuvent souscrire, leur sont présentés par les animateurs de la JDC.

CONTACT AU CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE BESANCON

Adresse postale : quartier Ruty – 64 rue Bersot – BP 567 – 25027 BESANCON CEDEX

Adresse géographique : quartier Ruty – 10 rue Sarrail – 25000 BESANCON

Standard téléphonique : 03.81.87.18.81 - Fax : 03.81.87.18.69

De 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 (15h30 le vendredi)

csn-besancon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

www.defense.gouv.fr/jdc